

LA CRÉATION D'ENTREPRISE DANS LES ALPES-MARITIMES

Septembre 2022

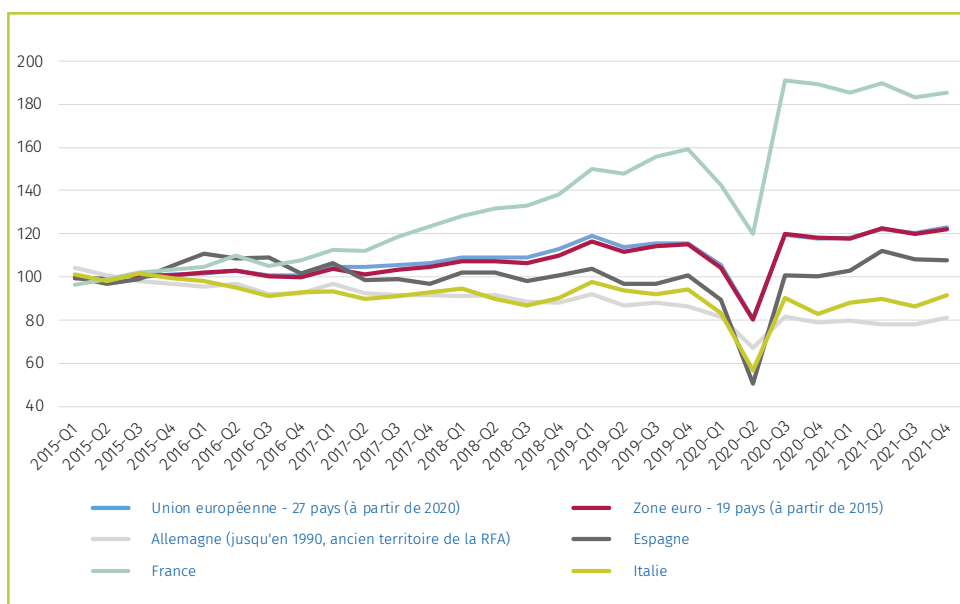
Dans le cadre de cette étude, une entreprise est considérée en tant que « création » si elle figure sur le Registre du Commerce et des Sociétés de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur comme ayant été créée en 2021. Sont exclues de l'analyse principale les entreprises sous le régime de micro-entrepreneur. Compte-tenu de leur proportion conséquente dans le nombre de créations total, celles-ci disposent d'une section spécifique à la fin de l'étude.

LES ENJEUX DE LA CRÉATION

CONTEXTE

Depuis fin 2016, la France observe une dynamique de créations d'entreprises particulièrement vive comparée à ses voisins européens : sur les six dernières années, l'évolution du nombre d'immatriculations est bien supérieure aux moyennes des pays de la Zone Euro ou encore de l'Union Européenne.

Indice des immatriculations d'entreprises au niveau européen (base 100 en 2015)



Source : Eurostat-Immatriculations d'entreprises par activité NACE rev2 (données trimestrielles désaisonnalisées et corrigées des effets de calendrier)

Le nombre de créations d'entreprises à l'échelle nationale a atteint un nouveau record en 2021 avec une augmentation de 17% par rapport à 2020. Tout comme l'année précédente, la forte progression du nombre de créations est en grande partie due aux immatriculations d'entreprises sous le régime du micro-entrepreneur.

La région PACA est la deuxième région contributrice à la hausse globale des créations avec une augmentation de 25% par rapport à l'année passée. La croissance y est tout particulièrement notable dans les transports et l'entreposage.

La loi Pacte (2019), du fait de ses mesures d'accompagnement telle que la simplification du processus de création, a, en ce sens, contribué à l'accroissement du nombre de firmes ces dernières années.

NB : Les pourcentages ici présentés sont issus de l'INSEE

ALPES-MARITIMES

La dynamique entrepreneuriale s'observe à l'échelle nationale comme à l'échelle locale : sur le département maralpin en 2021, ce sont plus de 6 800 entreprises qui ont été créées. Ce chiffre regroupe à la fois les créations dites « pures » mais également les transferts du fonds et les achats/reprises.

Tout comme les années précédentes, l'entrepreneur-type à l'origine d'une création en 2021 est un homme en moyenne âgé de 42 ans et développant son activité dans les services.

Sur les Alpes-Maritimes, les créations au statut d'auto-entrepreneur représentent près de 40% des immatriculations totales. Ces dernières observent toutefois un taux de survie moins important que celui des autres formes de créations : 55% à trois ans contre 78% pour les autres entreprises.

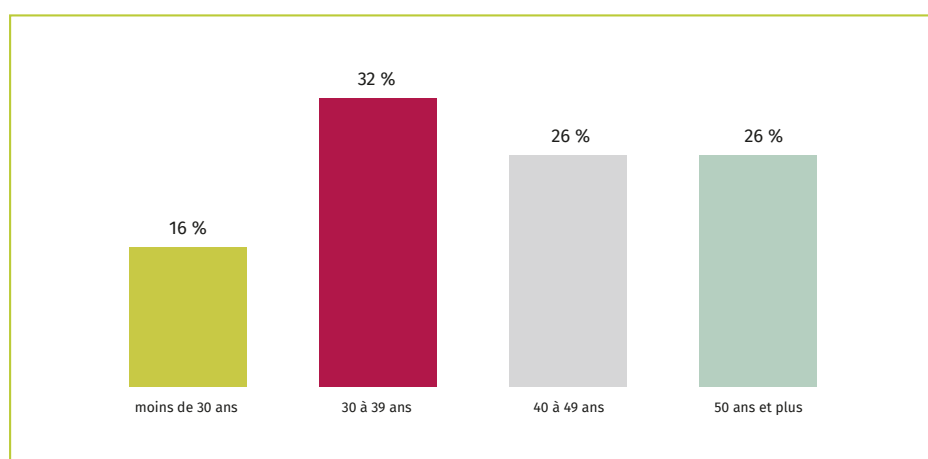


LE PROFIL DES CRÉATEURS

DES CRÉATEURS EXPÉRIMENTÉS

En 2021, le créateur d'entreprise (hommes et femmes confondus) est en moyenne **âgé de 42 ans**. Ce nombre est constant sur les cinq dernières années.

Répartition par âge du créateur d'entreprise en 2021



Le créateur d'entreprise est dans plus de trois cas sur quatre **âgé de plus de trente ans**. Le nombre de jeunes à l'origine d'une entreprise, bien que minoritaire, augmente cependant d'années en années : leur nombre inférieur à 1 000 en 2015 est aujourd'hui supérieur et égal à 1 110.

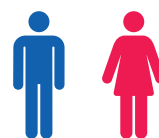
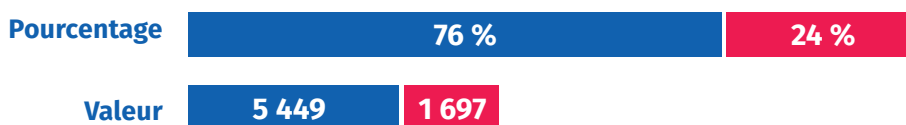
Les secteurs d'activité des créateurs âgés de plus de cinquante ans sont similaires à ceux choisis par les jeunes fondateurs : plus de la moitié des entreprises instaurées en 2021 le sont

dans les services. Quelques différences apparaissent au sein de ce secteur, notamment sur les activités immobilières : **25%** pour les créateurs les plus âgés contre **10%** pour les plus jeunes.

Privilégiées pour leur souplesse au niveau du capital minimum à apporter, les Sociétés par Actions Simplifiées (SAS) et les Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) demeurent les formes juridiques favorisées par les créateurs, quel que soit leur âge.

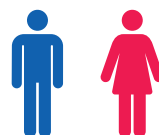
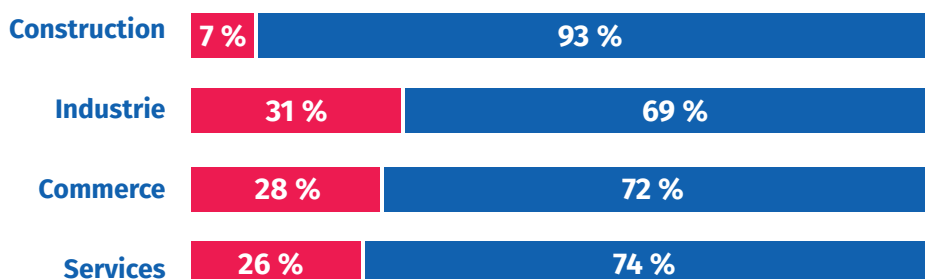
UNE MOINDRE PROPORTION DE FEMMES À L'ORIGINE DE CRÉATIONS

Répartition par sexe du créateur d'entreprise



Sur l'ensemble des entreprises établies en 2021 (créations pures, transferts du fonds ou encore achats/reprises), la très grande majorité l'ont été par des **hommes** : 76% de créateurs pour 24% de créatrices.

Répartition par sexe et secteur d'activité du créateur d'entreprise



Une différence s'observe dans le genre du créateur par secteurs d'activité : les femmes sont à l'origine de moins de **10% des entreprises** créées dans la construction tandis qu'elles représentent au contraire plus d'un quart des créateurs dans les services et le commerce.

Globalement, en 2021, les femmes créent moins d'entreprises que les hommes.

L'âge moyen des femmes créatrices d'entreprise en 2021 est sensiblement équivalent à la moyenne, tout sexe confondu : 41 ans.

Femmes comme hommes favorisent les SAS et les SARL lors de la création de leur entreprise.

Tant sur les exploitations personnelles (environ 6% des créations en 2021) que pour les artisans-commerçants (inférieurs à 1%), les proportions sont équivalentes pour les deux genres.

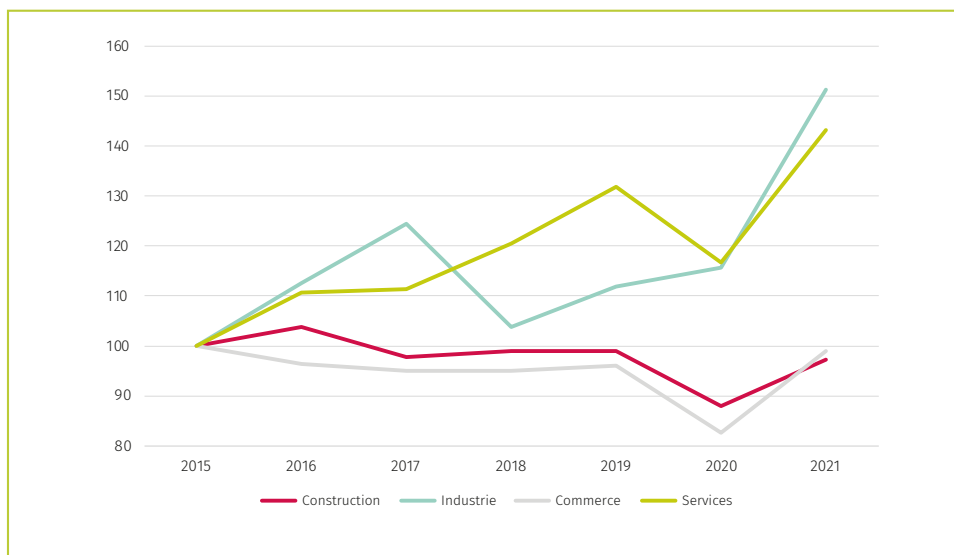
NB : Les données présentées font état de toutes les personnes à l'origine d'une création en 2021 sur le département. Une entreprise pouvant avoir plusieurs co-créateurs, le nombre total de créations associé au profil varie du nombre d'entreprises ayant réellement été créées.



ANALYSE SECTORIELLE

LES SERVICES PORTENT LA DYNAMIQUE

Indice du nombre de créations par grand secteur (base 100 en 2015)



NB : Ce graphique illustre l'évolution du nombre de créations par secteur d'activité depuis 2015 et non la proportion de chaque secteur dans les entreprises créées.

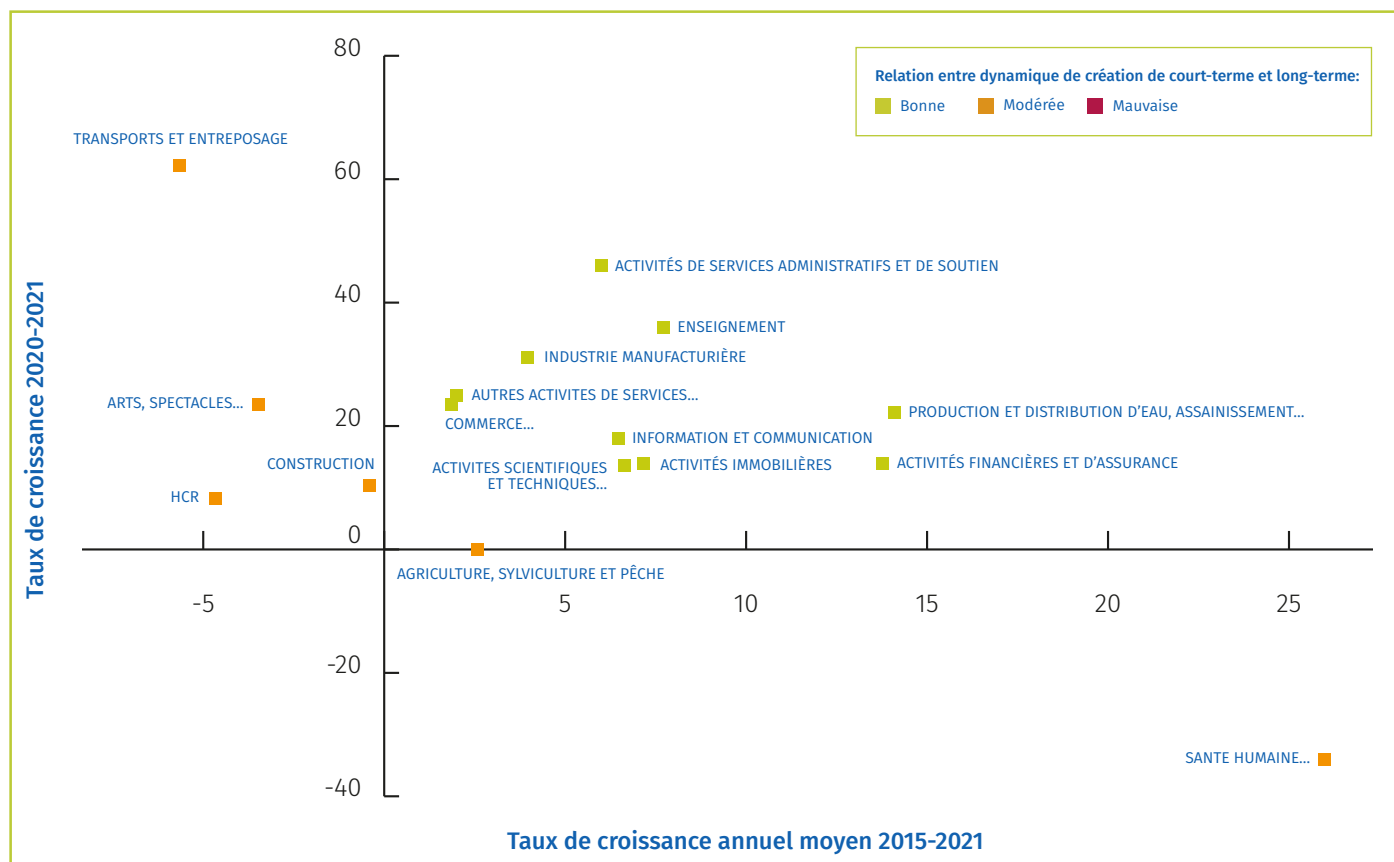
Depuis 2015, le **secteur des services** recense la grande majorité des entreprises créées chaque année.

L'année 2020, synonyme de crise sanitaire, de confinements successifs et d'un ralentissement de l'activité économique, marque une rupture dans l'augmentation du nombre de créations qui s'observait alors : pour chaque secteur, le nombre de formations d'entreprises a diminué entre 11% (services & construction) et 14% (commerce) par rapport à l'année précédente.



L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 À L'ORIGINE D'UN DÉCLIN DE CRÉATIONS

Évolution à court et long termes de la création d'entreprise par section d'activité



Lecture : le nombre de créations dans les arts, spectacles augmente de 24% par rapport à 2020 alors que ce nombre était en baisse sur les six dernières années (-3% tous les ans en moyenne). Le domaine de la culture est donc un secteur dont la dynamique entrepreneuriale est en croissance et en accélération par rapport à sa tendance de long-terme.

En 2021, la création d'entreprise est en hausse dans tous les secteurs à l'exception de la santé humaine (-34%). Cette baisse illustre **une diminution de la création au sein de la profession des soignants** (infirmiers, sage-femmes, médecins-généralistes). Déclin sensiblement lié en grande partie à la pandémie.

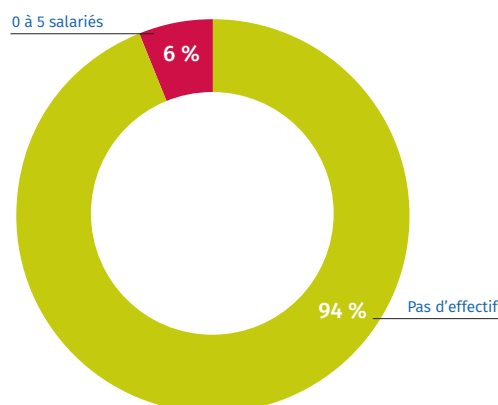
La création dans l'hébergement et restauration (HCR) est en hausse entre 2020-2021 (+9%) mais observe cependant une diminution sur le long-terme (-5% en moyenne tous les ans depuis 2015). Une tendance impactée par l'épidémie de Covid-19 ayant engendrée incertitudes et perturbations pour les professionnels.

La plupart des autres secteurs d'activité sont en hausse et en accélération par rapport à leur évolution de long-terme. Les plus fortes augmentations concernent les transports et entreposage, les activités de soutien ou encore l'enseignement. Ces activités étant déjà en baisse en 2020, cela laisse supposer un rattrapage post-épidémie.

PEU D'EMPLOIS GÉNÉRÉS

Dans **94%** des cas, les immatriculations apparaissent comme ayant été faites sans précision d'effectif : **les firmes nouvellement créées n'ont ainsi généré aucun emploi hormis celui du créateur lui-même.**

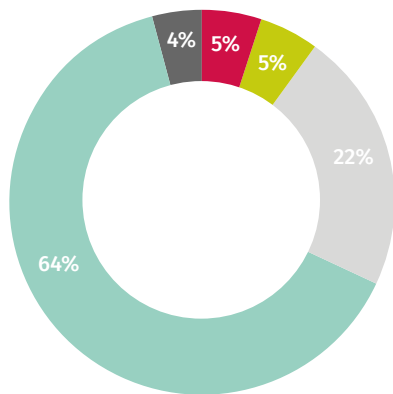
Répartition des créations par tranche d'effectif



FORME DES ENTREPRISES

UN REGAIN DE CRÉATIONS SOUS FORME DE SOCIÉTÉ

Répartition des créations d'entreprises par forme juridique



■ Artisan-commerçant-micro-entrepreneur ■ Exploitation personnelle
■ Société à responsabilité limitée (classique) - (sarl)
■ Société par actions simplifiées (sas) ■ Autres

Sur l'ensemble des créations d'entreprises comptabilisées au cours de l'année, **86% des fondateurs** ont fait le choix de la **forme sociétale**.

Les avantages de cette dernière aux yeux des créateurs sont multiples : elle permet de s'associer à une ou plusieurs personnes et de développer une activité dans un cadre pérenne.

Elle offre de plus la possibilité de dissocier le patrimoine personnel de celui de l'entreprise et de faciliter le transfert en cas de cessation de parts.

NB : Artisan-commerçant-micro-entrepreneur regroupe les immatriculations à la fois au Registre du Commerce et des Sociétés et au Registre des Métiers. Ces entités ne sont ici pas traitées en tant que micro-entreprise.

LES CRÉATIONS PURES OCCUPENT LA TRÈS GRANDE MAJORITÉ DES IMMATRICULATIONS

Sur l'année 2021, **6 589 créations pures** ont été établies sur le département des Alpes-Maritimes. Ce nombre est en nette progression par rapport à 2020 où **5 294** pures créations avaient été recensées.

Évolution du nombre de créations pures sur le département des Alpes-Maritimes

TYPE	2019	2020	2021	EVOLUTION 2021VS2019	EVOLUTION 2021VS2020
CRÉATIONS PURES	5 702	5 294	6 589	+16 %	+24 %



Répartition du nombre de créations pures par secteur d'activité sur le département des Alpes-Maritimes

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2019	2020	2021
INDUSTRIE	162	178	233
DONT INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	126	159	191
CONSTRUCTION	954	864	979
DONT TRAVAUX SPÉCIALISÉS	828	725	799
COMMERCE	1 264	1 204	1 512
DONT COMMERCE DE DÉTAIL	491	514	639
DONT COMMERCE DE GROS	239	300	341
SERVICES	3 322	3 048	3 865
DONT HÔTELLERIE-CAFÉS-RESTAURATION	486	354	405
TOTAL CREATIONS PURES	5 702	5 294	6 589

L'augmentation probante du nombre d'entreprises dans les services entre 2020-2021 (+27%) est en partie due à l'augmentation du nombre de coursiers. Conséquence de l'épidémie de Covid et des confinements, la « distanciation » des échanges a entraîné un nouveau mode de consommation et le besoin d'y répondre. Entre 2019 et 2021, le nombre d'immatriculations a ainsi augmenté de +312% pour le secteur des autres activités de poste et courrier (53.20Z).

La vente à distance observe également une progression significative du nombre de créations : +181% de 2019 à 2021.



Nombre d'achats/reprises sur le département des Alpes-Maritimes

NOMBRE D'ACHATS/REPRISES		
340	211	205
2019	2020	2021

En 2021, la création par reprise d'une entreprise est en diminution par rapport au niveau d'avant-crise (-40%) ne représentant plus que **3%** des créations départementales. Ce format ne génère que très peu d'emplois nouveaux.

Nombre de transfert du fonds sur le département des Alpes-Maritimes

NOMBRE DE TRANSFERTS DU FONDS		
445	228	102
2019	2020	2021

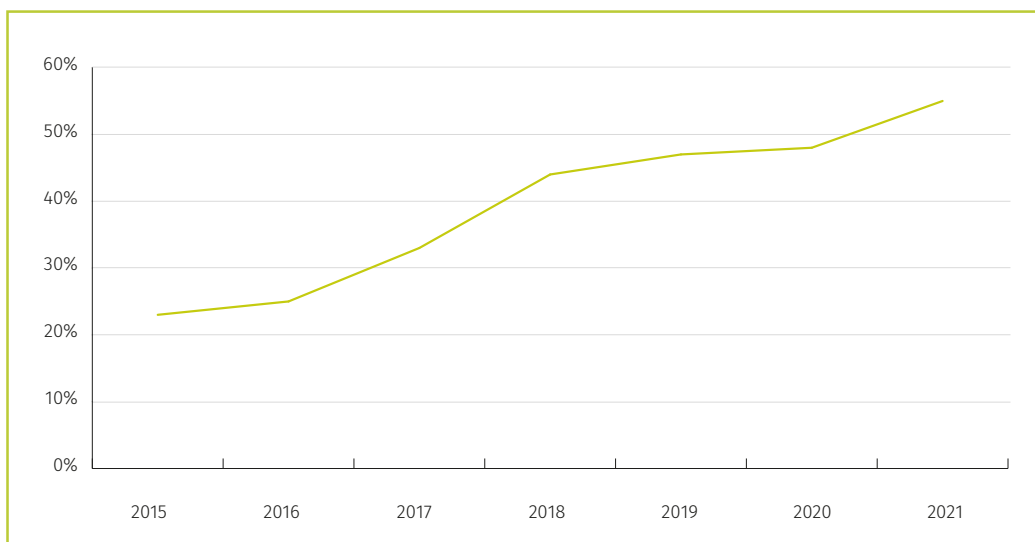
A l'image de la baisse progressive du nombre de reprises, les transferts du fonds n'occupent plus qu'une part minime du total des créations en 2021.



MICRO-ENTREPRENEUR

Sur l'année 2021, **4 465** créations ont été enregistrées en qualité de micro-entreprises. Sur ces nouvelles entreprises, près d'un quart ont été fondées par une femme (1 093).

Part des créateurs de moins de 30 ans dans les micro-entreprises depuis 2015



Lecture : En 2021, 55% des créateurs de micro-entreprises ont moins de 30 ans

Disposant de formalités administratives simplifiées, d'une comptabilité allégée ainsi que d'aides dans l'élaboration du projet, le format de la micro-entreprise paraît mieux convenir aux attentes des plus jeunes créateurs. L'âge moyen d'un créateur de micro-entreprise est inférieur à la moyenne constatée pour l'ensemble des fondateurs : **31 ans** contre 42 ans.

Sur la durée, ce format d'exploitation est incertain : le taux de survie est de **50%** pour une micro-entreprise de 5 ans et de **55%** pour une entité de 3 ans. Plusieurs justifications peuvent expliquer ces données : le format juridique de l'entreprise a évolué par nécessité, un transfert du fonds s'est effectué ou encore l'activité a cessé.



Répartition des micro-entreprises par origine du fonds siège

ORIGINE FONDS SIÈGE	2019	2020	2021
Créations pures	2 227	2 014	4 424
Transfert du fonds	53	37	37
Achat/Reprise	1	1	4



Nombre de créations de micro-entreprises par section d'activité

SECTION D'ACTIVITÉ	2019	2020	2021
ACTIVITES DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	147	107	160
ACTIVITES FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	40	27	53
ACTIVITES IMMOBILIÈRES	39	17	18
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	143	111	145
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	4	4	2
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	56	28	57
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES	92	83	112
COMMERCE, REPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	687	780	1 022
CONSTRUCTION	10	20	19
ENSEIGNEMENT	17	14	12
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	148	161	275
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	16	14	41
INFORMATION ET COMMUNICATION	84	75	81
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, GESTION DES DECHETS ET DEPOLLUTION	2	4	4
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNE		1	2
SANTE HUMAINE ET ACTION SOCIALE	5	4	17
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	791	602	2 445
TOTAL	2 281	2 052	4 465

En 2021, un peu plus de **70%** des micro-entreprises créées appartenait au secteur des services. Les transports et entreposage ou encore le commerce sont des secteurs particulièrement privilégiés par les créateurs.

Au contraire, le secteur de la construction, bien plus dépendant des effectifs salariés, ne semble pas compatible avec les caractéristiques du statut d'auto-entrepreneur.

ANALYSE GÉOGRAPHIQUE

UNE ÉVOLUTION DISPARATE ENTRE CHAQUE EPCI

L'évolution du nombre de créations d'entreprises ne connaît pas la même dynamique au sein de chaque EPCI d'Alpes-Maritimes. En 2020, durant la crise Covid-19, la CA du Pays de Grasse est la seule zone à avoir enregistré une augmentation d'immatriculations ; laissant supposer un relatif impact de l'épidémie sur l'économie locale.

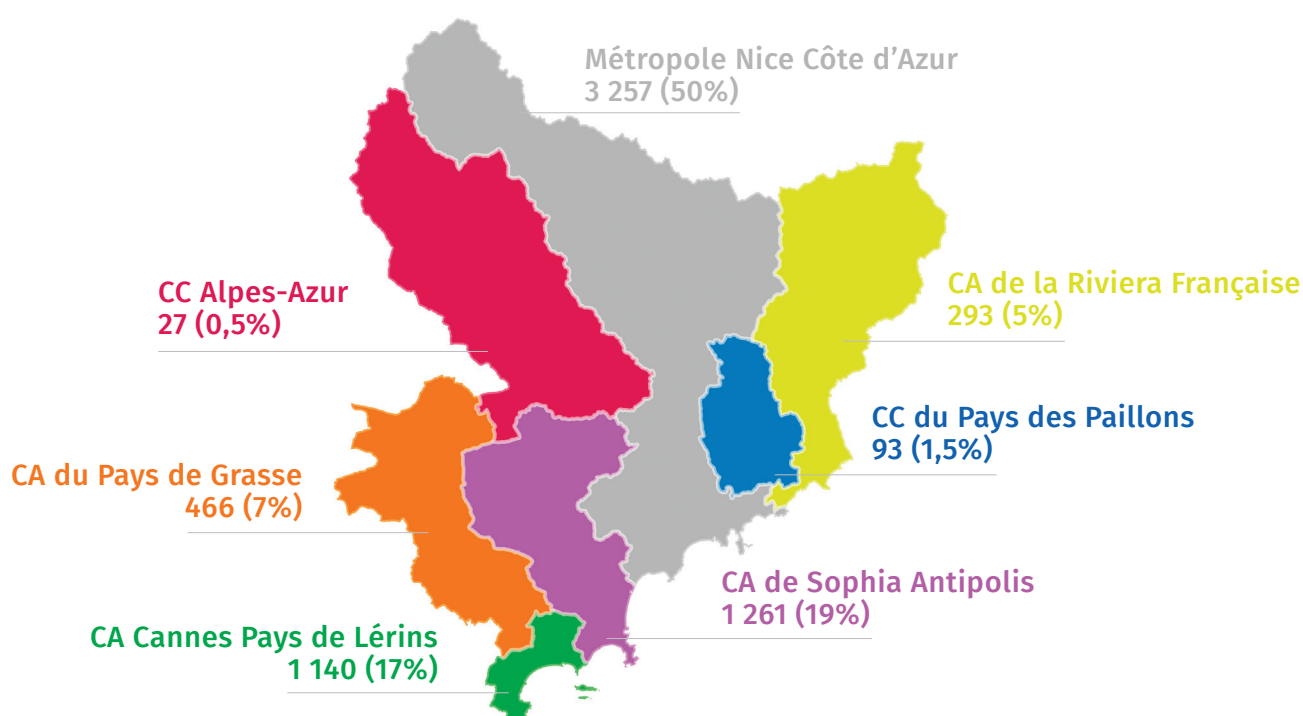
Les activités concernées par cette hausse de créations sont celles liées à l'immobilier, au conseil ainsi qu'à l'aménagement du paysage.

ÉTUDE DES CREATIONS PURES DES EPCI

La zone de la Métropole Nice-Côte-d'Azur (MNCA) recense l'essentiel des créations pures d'entreprises sur le département maralpin. Par rapport à l'année précédente, ce sont 729 entreprises en plus qui ont vu le jour sur cette zone.

Un phénomène d'augmentation propre à l'ensemble des EPCI du territoire entre 2020 et 2021.

Nombre de créations pures par EPCI



CA (Communauté d'Agglomération) - CC (Communauté de Communes)

Zone la plus dynamique en matière de créations, la MNCA est l'EPCI qui enregistre le plus important nombre de formation d'entreprises de construction : **558** en 2021. Au contraire, la CA Sophia-Antipolis, dont l'activité

dépend essentiellement des innovations, enregistre **36%** de créations en lien avec les activités scientifiques et techniques ainsi que le commerce : équivalant à un montant de **458 firmes**.

Note methodologique

Les données sont extraites du Fichier Consulaire des Alpes-Maritimes de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice-Côte d'Azur, regroupant les établissements inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS). L'extraction des données a été effectuée au cours du deuxième trimestre 2022.

Pour la simplification des traitements et davantage de précision, ces statistiques ont été réalisées à partir des données relatives au dirigeant principal (i.e. créateur). Ont été exclues les entreprises sans activité, sans adresse, ambulantes ou foraines, les loueurs de fonds ou encore les holdings.

Les comparaisons du nombre d'emplois avec les années précédentes sont déconseillées en raison des modalités de mise à jour des effectifs salariés.

DEFINITIONS

- **ACHAT/REPRISE** : Se produit quand une unité légale reprend totalement, ou partiellement, l'activité d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre unité légale.
- **CRÉATION PURE** : Une entreprise dont l'origine du fonds siège est la création.
- **MICRO-ENTREPRENEUR (appelé auto-entrepreneur jusqu'en 2014)** : Régime spécifique qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.
- **SOCIÉTÉ** : Entité dotée d'une personnalité morale.
- **SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES (SAS)** : Groupe des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel et qui ont la possibilité de disposer de prérogatives indépendantes de leur part de capital. La SAS est une société de capitaux, ce qui la rapproche de la société anonyme (SA).
- **SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE (SARL)** : Groupe des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel et dont les pouvoirs (droits de vote, droits sur les bénéfices, ect...) sont proportionnels à leur part de capital détenue.
- **TAUX DE CROISSANCE (ANNUEL MOYEN)** : Mesure l'évolution d'une période à l'autre (mois, trimestre, année). Il est très généralement exprimé en pourcentage.
- **TAUX DE SURVIE À N ANNÉES** : La proportion d'entreprises créée une année donnée et qui ont atteint leur nième anniversaire.
- **TRANSFERT DU FONDS** : Le transfert de l'immatriculation du fonds siège sur le département des Alpes-Maritimes.
- **UNION EUROPÉENNE** : L'Union Européenne est une construction juridique fondée à partir du traité de Rome et du traité de l'UE, modifiés pour aboutir au traité de Lisbonne. Elle établit un espace politico-économique composé, en 2020, de 27 États-membres
- **ZONE EURO** : La Zone Euro est l'ensemble géographique constitué par les 19 pays de l'Union européenne qui ont adopté l'euro comme monnaie nationale. Plusieurs critères sont nécessaires pour rejoindre la zone euro : il s'agit des critères de convergence du traité de Maastricht.



La CCI Nice Côte d'Azur joue un rôle de premier plan dans l'animation et le renforcement du tissu économique azuréen. Positionné comme seul opérateur départemental à raisonner de manière « globale » pour favoriser le développement des entreprises et de l'économie des Alpes-Maritimes, l'observation et l'analyse économique font partie de ses missions historiques.

UNE BASE UNIQUE D'INFORMATIONS TERRITORIALES

Depuis plus de 30 ans, l'Observatoire économique sert de guide au développement azuréen et intervient également à l'échelle de la Région Sud. Son équipe d'experts, spécialistes de traitement de données, d'analyse spatiale et économique, gère une base unique d'informations territoriales sur les entreprises, leur environnement et leur prospective.

UN SAVOIR-FAIRE RECONNU

C'est ce savoir-faire qui permet à Sirius d'aller plus loin que les données, en concevant des solutions d'aide à la décision pour les entreprises et les territoires dans leur stratégie de développement.

Un « plus » déterminant pour innover, améliorer leur performance et soutenir leur croissance.

En tirant le meilleur parti d'une connaissance fine du monde qui les entoure, en constante évolution.

Bien plus qu'un simple fournisseur de données, Sirius se définit par quatre grandes valeurs pour mener sa mission :

- La compétitivité, en contribuant à la performance des entreprises et territoires
- La croissance, en soutenant par son analyse le développement des activités
- La proximité, en étant solidement ancré dans le territoire
- La durabilité, en construisant des relations au long cours avec ses clients et ses partenaires

CONTACT

Marc MORVANY
Responsable Pôle étude économique SIRIUS
T. +33 4 93 13 73 36
sirius@cote-azur.cci.fr



Une publication de la
CCI Nice Côte d'Azur



Observatoire Economique Sirius-CCI

Marc MORVANY
Email : marc.morvany@cote-azur.cci.fr
Tél. : 04 93 13 73 36

**20 bd Carabacel – CS 11259
06005 NICE CEDEX 1**

T : 04 93 13 75 73